

RAPPORT DU DÉNOMBREMENT DES PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE AU QUÉBEC LE 24 AVRIL 2018

Dans le *Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020 — Mobilisés et engagés pour prévenir et réduire l'itinérance*, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) s'est engagé à réaliser un deuxième portrait de l'itinérance au Québec visant à accroître sa compréhension du phénomène de l'itinérance en se basant sur différents types d'indicateurs et de méthodologies. Le dénombrement réalisé au printemps 2018 représente l'un de ces indicateurs.

Le dénombrement fait l'objet d'une entente entre les gouvernements du Québec et du Canada. Il s'est déployé au sein d'un dénombrement pancanadien, auquel ont participé une soixantaine de collectivités à travers le pays, entre le 1^{er} mars et le 30 avril 2018.

Le dénombrement réalisé au printemps 2018 visait à :

- **Décrire** le profil des personnes en situation d'itinérance visible ou cachée, eu égard à certaines caractéristiques sociodémographiques, à leur historique d'itinérance, à leur utilisation récente de services et à leurs perceptions en matière de besoins de services;
- **Estimer le nombre** de personnes en situation d'itinérance **visible** dans chacune des onze régions ciblées, ou des parties identifiées de régions, durant la nuit du 24 au 25 avril 2018.

Le dénombrement s'est appuyé sur la passation de questionnaires auprès des personnes en situation d'itinérance et sur la collecte de données administratives auprès d'organismes et d'institutions qui hébergeaient, ou pouvaient héberger, des personnes en situation d'itinérance durant la nuit du 24 avril 2018. **À noter :**

- La démarche du dénombrement vise essentiellement les personnes en situation d'itinérance visible, toutefois le questionnaire s'adressait aussi aux personnes en situation d'itinérance cachée;
- La méthodologie permet d'estimer le nombre de personnes en situation d'itinérance visible de façon assez complète;
- Le dénombrement n'est pas adéquat pour estimer le nombre de personnes en situation d'itinérance cachée.

11 régions visées par le dénombrement 2018 :

- Saguenay–Lac-Saint-Jean
- Capitale-Nationale
- Mauricie–Centre-du-Québec
- Estrie
- Montréal
- Outaouais
- Chaudière-Appalaches
- Laval
- Lanaudière
- Laurentides
- Montérégie

Une mobilisation sans précédent au Québec dans le domaine de l'itinérance!

- **206** ressources ont fourni des données sur le nombre de personnes en situation d'itinérance qu'elles hébergeaient au cours de la nuit du 24 avril 2018.
- **275** ressources ont fourni des questionnaires.
- Plus de **800** bénévoles ont été impliqués.
- Environ **4 000** personnes en situation d'itinérance ont répondu au questionnaire.

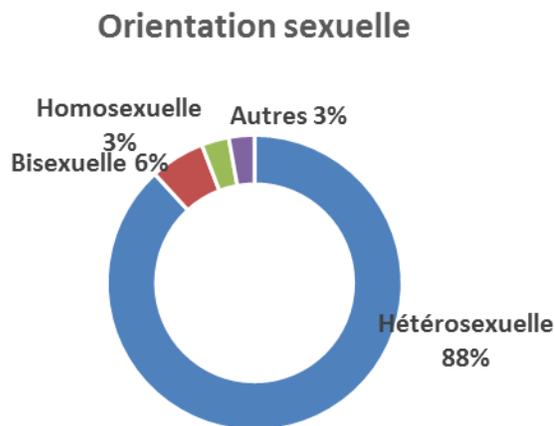
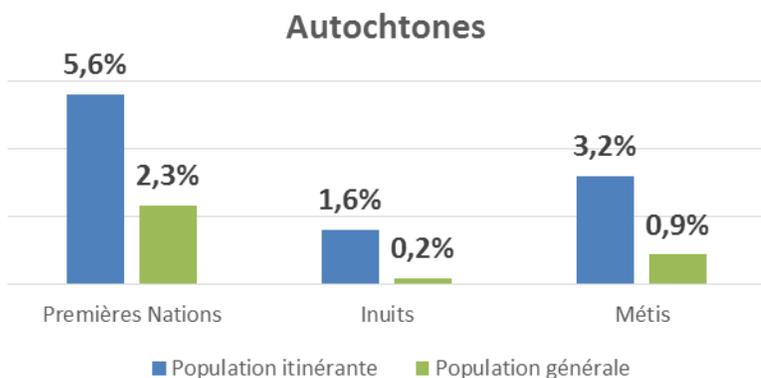
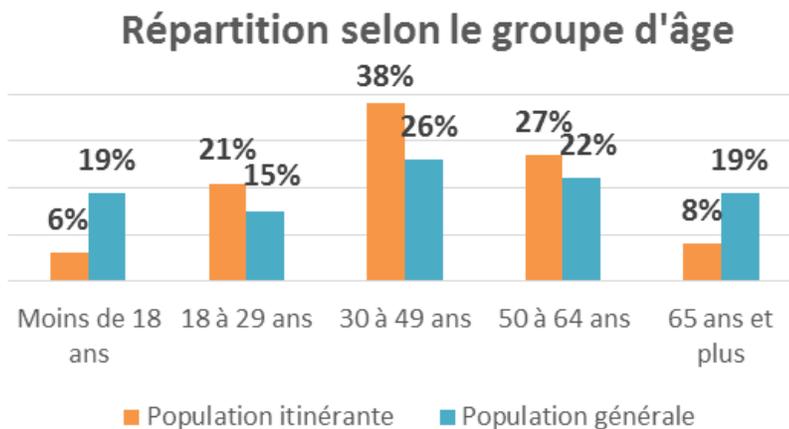
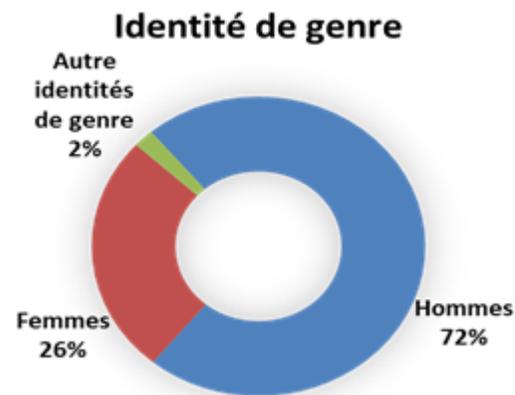
Dans le cadre du dénombrement...

Une personne est considérée comme étant en situation **d'itinérance visible** si elle n'a pas de domicile fixe permanent **ET** qu'elle se trouve, au moment du dénombrement : sans abri, dans un lieu non conçu pour l'habitation humaine (exemple : voiture, *squat*), dans une ressource d'hébergement d'urgence, dans un refuge pour femmes victimes de violence conjugale, dans une ressource de transition ou de façon temporaire dans un centre de thérapie, un centre de réadaptation en dépendance, un centre de crise, un centre hospitalier ou en détention.

Une personne est décrite comme étant en situation **d'itinérance cachée** si elle est hébergée temporairement chez quelqu'un ou dans un hôtel ou un motel, sans avoir de domicile fixe permanent; ou si elle demeure dans une maison de chambres.

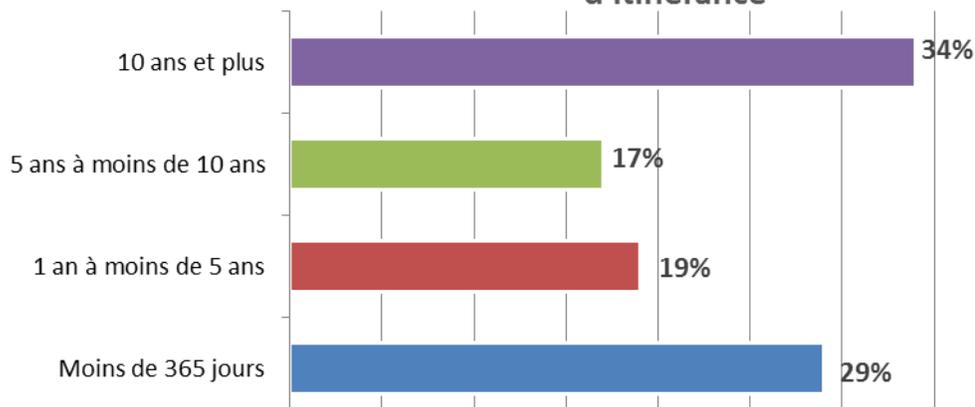
LE PROFIL DES PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE – CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Par comparaison avec la population générale, les personnes de sexe masculin, les personnes d'âge moyen ainsi que les Autochtones (surtout les Inuits) sont surreprésentés parmi la population itinérante. Il en va de même pour les personnes ayant rapporté une orientation sexuelle homosexuelle ou bisexuelle.



HISTORIQUE D'ITINÉRANCE

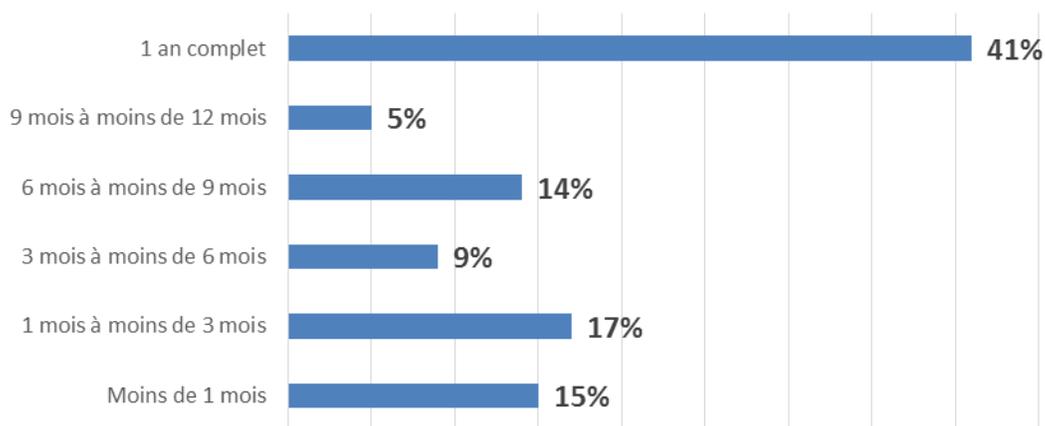
Nombre d'années depuis le premier épisode d'itinérance



Environ **le tiers** des répondants ont connu leur premier épisode d'itinérance il y a 10 ans ou plus.

À l'opposé, près de **trois répondants sur dix** ont connu leur premier épisode d'itinérance depuis moins d'un an.

Nombre de jours en situation d'itinérance au cours de la dernière année



Environ **quatre répondants sur dix** ont été en itinérance tout au long de l'année précédente, tandis que près du tiers l'ont été pendant moins de 3 mois.

SOURCES DE REVENUS

Quelques constats

- **71 %** reçoivent des prestations d'aide sociale ou d'aide au revenu.
- **10 %** reçoivent des revenus d'emploi.

- 6 % ne reçoivent aucun revenu.

RAISONS ÉVOQUÉES DE LA PERTE DE LOGEMENT

Des facteurs tels que les dépendances, les conflits divers ou les problèmes de santé mentale sont souvent évoqués comme raison de la perte de logement la plus récente, de même que l'incapacité à payer son loyer ou hypothèque et la perte d'emploi.



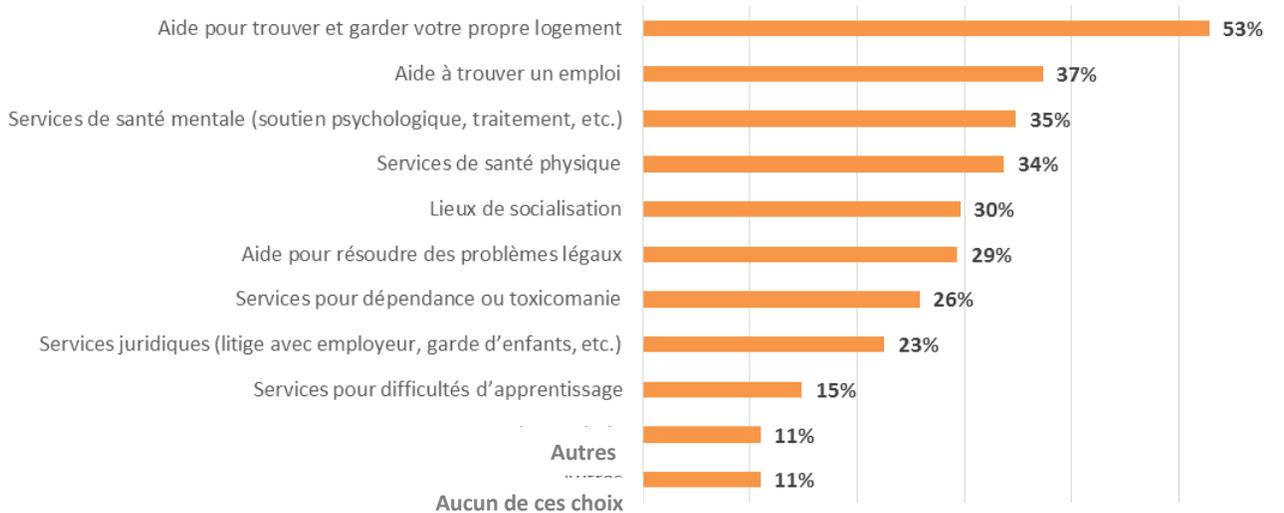
SERVICES UTILISÉS AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE

Contact avec un policier voulant offrir de l'aide	25 %
Contact avec un policier pour arrestation, fouille ou contravention	46 %
Visites à l'urgence	56 %
Hospitalisation	35 %
Contact avec des travailleurs de rue	40 %
Visite dans un centre de jour	47 %

Les réponses sur l'utilisation de services confirment l'utilisation élevée de services judiciaires et de santé que font les personnes en situation d'itinérance.

SERVICES SOUHAITÉS

Plus de la moitié des répondants ont évoqué l'aide pour trouver et garder son propre logement. Viennent ensuite, pour un peu plus du tiers des répondants, l'aide à trouver un emploi, les services de santé mentale et de santé physique.

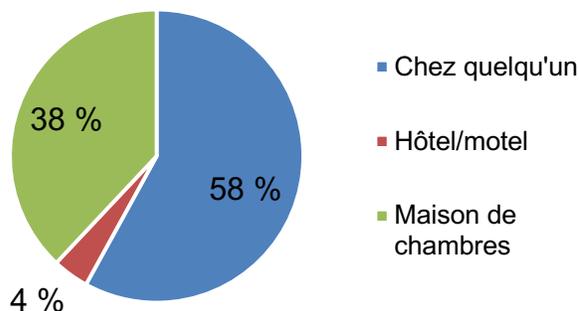


ITINÉRANCE CACHÉE

Le profil des répondants en situation d'itinérance cachée ressemble, à bien des égards, à celui des répondants en situation d'itinérance visible. Leurs sources de revenu, utilisation des services de santé, contacts avec les acteurs du système judiciaire et besoins exprimés sont comparables.

Cela tient sans doute au fait que la méthodologie du dénombrement ne permet pas de rencontrer les personnes en situation d'itinérance cachée qui n'ont pas recours aux services pour personnes en situation d'itinérance. D'autres stratégies sont requises pour entrer en contact avec ces personnes afin de mieux connaître le profil des personnes en situation d'itinérance cachée.

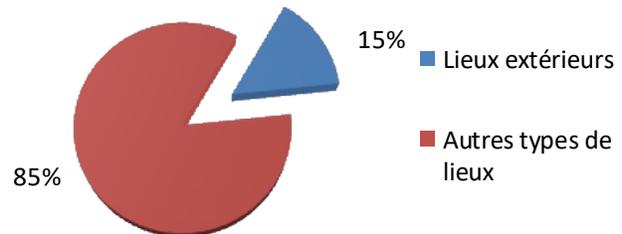
Répartition des répondants en itinérance cachée selon le lieu où ils ont passé la nuit



670 personnes ayant passé la nuit en itinérance cachée ont été rejointes lors du dénombrement. Ce nombre ne reflète qu'une fraction de la population qui était en itinérance cachée ce jour-là.

ESTIMATION DU NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE VISIBLE – 24 AVRIL 2018

5789 personnes étaient en situation d'itinérance visible, dont **845 dans des lieux extérieurs**.



IMPORTANT. Le dénombrement permet d'estimer le nombre de personnes étant en situation d'itinérance visible un jour donné. Ce nombre est inférieur au nombre total de personnes qui connaissent un épisode d'itinérance au cours d'une année.

Type de lieu où la nuit du 24 avril a été passée :

Ressource de transition	1 909
Hébergement d'urgence	1 091
Lieu extérieur	845
Centre de thérapie ou centre de réadaptation en dépendance	735
Refuge pour femmes victimes de violence conjugale	510
Centre de crise et certaines ressources offrant plus d'un type de service	403
Établissement de détention ou quartiers cellulaires des postes de police	238
Centre hospitalier	58
TOTAL	5 789

→ **Montréal : 678 (80 %)**
Autres régions : entre 3 et 43

Montréal	3 149
Capitale-Nationale	545
Estrie	423
Mauricie-Centre-du-Québec	297
Montérégie	284
Chaudière-Appalaches	243
Lanaudière	209

FICHE TECHNIQUE

Laurentides	190
Laval	169
Outaouais	146
Saguenay–Lac-Saint-Jean	134

estimation du nombre de personnes en situation d'itinérance visible, selon la région :

À retenir :

Le dénombrement est le fruit d'un **effort collectif** qui a permis, pour la première fois :

- d'estimer le nombre de personnes en situation d'itinérance visible, un jour donné, dans onze régions du Québec;
- de dresser le profil des personnes en situation d'itinérance sous plusieurs angles, à la fois à l'échelle provinciale et régionale.

Le fait que le dénombrement ait été coordonné à l'échelle nationale par le MSSS a permis une harmonisation dans la collecte, la saisie et l'analyse des données d'une région à l'autre.

Le dénombrement apportera un **éclairage complémentaire aux autres volets du deuxième portrait de l'itinérance au Québec**, permettant ainsi de construire une compréhension plus globale du phénomène.

Le second portrait de l'itinérance au Québec, dont la sortie est prévue en 2020, se décline en quatre volets :

- 1) l'itinérance visible
- 2) l'itinérance cachée
- 3) l'utilisation des services
- 4) l'approfondissement de connaissances à l'égard des personnes en situation d'itinérance

Au **plan national**, les résultats du dénombrement vont permettre, en complémentarité notamment avec les autres volets du deuxième portrait, de contribuer aux réflexions en lien avec les prochaines orientations du Québec en matière d'itinérance.

Au **plan régional**, les résultats du dénombrement permettent d'outiller les régions visées par l'exercice en leur fournissant des données sur le profil des personnes en situation d'itinérance dans leur région, notamment leurs caractéristiques sociodémographiques, leur historique d'itinérance, leur utilisation récente de services et leurs perceptions en matière de besoins de services. Ces informations leur seront utiles pour orienter l'organisation des services.